

Louis ROUGNON GLASSON
Mouvement ORTOGRAF
5, rue Alessandro VOLTA
MONTLEBON F-25500-MORTEAU
tél.: 03 81 67 43 64

le 12 janvier 2005

à l'attention de Monsieur le Ministre de l'Education Nationale

Objets: - **méthode syllabique**: intérêt des graphismes de **l'alphabet phonétique français**
du mouvement ORTOGRAF,
- autres aspects de **l'opération ORTOGRAF**.

Monsieur le Ministre,

Vous avez souligné récemment les **inconvénients de la méthode globale** pour l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. En consultant les manuels propres aux différentes méthodes d'apprentissage, on n'en trouve pas une qui soit véritablement satisfaisante, malgré un gros effort évident pour les rendre attractives.

Or ce problème serait complètement résolu avec une **orthographe simple**.

L'expérience de **l'alfonic** d'André Martinet est particulièrement significative. Elle utilise une écriture **phonétique** du français, l'alfonic, dans laquelle les lettres utilisées sont très faciles à tracer par des jeunes enfants. **Avec ce système d'écriture, les enfants du cours préparatoire sont autonomes pour lire et pour écrire au bout de deux ou trois mois.**

Cependant, cette méthode d'apprentissage présente deux graves inconvénients: 1°) des **graphismes en décalage avec nos usages**, notamment le choix de la lettre **x**, très facile à tracer, pour le son « e muet », très fréquent dans notre langue. 2°) des difficultés importantes lorsque les enfants doivent **passer à notre orthographe** en vigueur.

L'alphabet phonétique français proposé par le mouvement ORTOGRAF évite ces inconvénients, parce que **les lettres qu'il utilise présentent le maximum de ressemblances avec notre écriture la plus fréquente des différents sons. La règle phonétique de base: « une lettre par son, un son par lettre », est rigoureusement respectée.**

Notre mouvement entend bien faire adopter une vraie réforme de l'orthographe. Et il est sûr de pouvoir réussir dans cette action. **Mais, indépendamment de toute adoption d'un projet de réforme, le système d'écriture proposé (l'alfograf) peut avoir des applications intéressantes dans l'apprentissage de la lecture et de l'écriture.**

Innovations de l'alfograf par rapport aux lettres qui nous sont familières:

Au **digramme** bien connu **œ**, l'alfograf en ajoute une dizaine d'autres, plus deux trigrammes, plus la lettre **ε** (« épsilon », pour le son « et », dont les écritures les plus fréquentes sont: « et, est, ais, ait »), ce qui donne au total les nouvelles lettres:
an, au, ch, ée, ε, eu, eue, ie, ση, ου, ουε, ue, un.

La lettre **ε** permet d'écrire phonétiquement, tout en respectant intégralement l'orthographe actuelle, des mots tels que **s ε c, s ε l, m ε c, un t ε l, mi ε l, je r ε ste, le m ε rle.** A partir de cette écriture, on peut toujours revenir à l'orthographe actuelle, où la lettre **e** apporte une incertitude pour la prononciation, parce qu'elle se trouve être utilisée dans notre langue pour plusieurs sons différents.

Pour les nouveaux digrammes et trigrammes, l'innovation graphique qui les différencie d'une simple suite de lettres est suffisante pour leur donner une identité propre, pour faire considérer chacun d'eux comme une lettre à part entière, mais en même temps elle est suffisamment discrète pour donner une écriture parfaitement conforme à ce que nous avons l'habitude de voir.

Grâce à ces nouvelles lettres, un assez grand nombre de mots supplémentaires peuvent s'écrire phonétiquement. On peut donc alors les aborder à l'école avec la méthode syllabique, que vous préconisez avec juste raison, parce qu'elle est simple comme **b - a - ba**, donc très efficace. Exemples:

ch - ου : ch ου

b - ση : b ση

**b i j ου , ch a t ση , g a l o p in, b l e u ,
j a u n e , m a m a n etc.**

Naturellement, à cause de la surabondance des complications de notre orthographe, une majorité de mots ne se prêtera jamais à une écriture qui soit à la fois phonétique et très ressemblante à l'usage actuel. On pourra alors **juxtaposer** l'écriture actuelle avec l'écriture

phonétique, pour indiquer la prononciation exacte ou pour s'y référer. Par exemple:

tranquille (trankil) ; quille (kiy)
fille (fiy) ; ville (vil) ; accueil (akey).

Les points forts du projet ORTOGRAF

Sur ces derniers exemples, la juxtaposition des deux écritures n'introduit, là non plus, aucun risque de confusion supplémentaire dans le difficile apprentissage de l'orthographe en vigueur. Mais cette fois, ce n'est plus à cause d'une quasi-identité entre la nouvelle et l'ancienne écriture, c'est au contraire parce que les écritures sont totalement différentes. Il n'y a **pas de demie ressemblance**, qui serait source de confusion.

Avant même que le processus de la réforme indispensable ne soit adopté officiellement, **l'écriture phonétique du mouvement ORTOGRAF peut donc être utilisée avantageusement**. Son usage serait certes **marginal**, d'une part dans le début de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, d'autre part pour indiquer la prononciation normale des mots français. Cette nouvelle manière d'écrire **n'apporterait aucune gêne à l'orthographe actuelle**.

A titre de comparaison, le projet de réforme proposé vers 1992 (projet « ROCARD », élaboré par l'AIOE) était « modéré », mais, s'il avait été adopté, les usagers auraient eu un **maximum d'interrogations concernant la nouvelle écriture**, et un **maximum de confusions provoquées concernant l'ancienne écriture**. Autrement dit **son adoption aurait déstabilisé les usagers pour plusieurs décennies sans pour autant arriver à quelque chose de simple et de cohérent**. Pour ne citer qu'un exemple: afin éviter la confusion avec « home », ce projet gardait « homme » avec deux m, donc « bonhomme » également, mais ensuite il écrivait « bonhomie » avec un seul m.

Grâce à un système d'écriture qui innove au niveau des graphismes utilisables, **le projet ORTOGRAF est infiniment plus efficace, plus confortable et plus sûr que toutes les réformes qui ont pu être tentées jusqu'à ce jour:**

- Il est **infiniment plus efficace** parce que la nouvelle écriture des mots sera parfaitement **déterminée, simplement sur la base de leur prononciation correcte**. On obtiendra directement quelque chose de parfaitement simple et de parfaitement cohérent. Avantage apporté par la réhabilitation de l'écriture **phonétique**.
- Il est **infiniment plus confortable** parce que la réforme se fera sur la base d'une **mutation**. Elle n'apportera **pas la moindre perturbation dans les habitudes des générations présentes, parce que l'orthographe actuelle sera conservée telle quelle, parallèlement au nouvel usage qui sera totalement marginal dans un premier temps**.
- Il est **infiniment plus sûr** parce qu'il peut faire **coexister les deux usages sans introduire de confusion supplémentaire dans la pratique de l'orthographe actuelle**.

Naturellement, avec ou sans réforme, l'enseignement de l'orthographe reste nécessaire pour la population scolaire actuelle, pour les besoins présents de la lecture et de l'écriture. Mais, dans l'hypothèse d'une réforme, **la nouvelle norme proposée donnera très vite**

quelque chose de bien défini à quoi on pourra toujours se raccrocher pour écrire, et la lecture des documents écrits avec l'ancienne orthographe ne posera **pas de véritable problème** pour les jeunes générations.

D'autre part, l'adoption officielle d'un calendrier de réforme ferait immédiatement disparaître un vieil antagonisme pédagogique très préjudiciable, entre un discours qui **sacralise abusivement l'orthographe** dans l'espoir de pouvoir l'enseigner correctement, et un discours mieux informé et quelque peu désabusé, qui **cautionne fatalement un certain développement de la cacographie**. La raison de ce conflit de bonnes intentions: **une information honnête et objective sur les réalités de l'orthographe ne peut que lui être fatale**.

Le projet ORTOGRAF, avec sa panoplie de documentation et d'action, apporte par ailleurs des **éclairages intéressants sur bon nombre des graves problèmes actuels, pour lesquels il n'existe pas d'autre solution sérieuse: illettrisme, échec scolaire, délinquance, chômage, régression sociale, etc.** Il est en train de prendre sa place dans le cadre du **débat démocratique, ce qui est inédit pour les décisions concernant l'école**. Il interpellera de plus en plus les citoyens et les responsables politiques. Pour cette raison il devrait susciter votre plus grand intérêt.

Dans une première approche, et indépendamment de toute hypothèse sur la réforme de l'orthographe, il vous est demandé, Monsieur le Ministre, de prendre **toutes mesures utiles pour permettre et développer l'utilisation de l'alphabet ALFOGRAF**,
- d'une part pour indiquer la prononciation normale des mots français,
- d'autre part pour faciliter l'apprentissage de la lecture et de l'écriture.

La présente demande va dans le sens des directives que vous avez données récemment et ne manquera pas, j'en suis persuadé, de retenir toute votre attention.

Dans cette perspective, et en me tenant à votre disposition pour toute information supplémentaire que vous pourriez souhaiter sur un problème globalement complexe, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération et l'hommage de mon profond respect.

Louis Rougnon Glasson

.....

ORTOGRAF, 5 rue Volta, MONTLEBON
F- 25500-MORTEAU tél 03 81 67 43 64
sites:1°) <http://alrg.free.fr/ortograf>
2°) <http://www.alfograf.net>
courriel: louis.rougnon-glasson@laposte.net

Envoi du polycop:
"orthographe: comment réussir la réforme impossible"
60 pages: 7 euros en timbres,
avec 3 planches d'autocollants: 10 euros.